



**Association pour la protection  
des piétons Lausannois**

**Madame Anouck Saugy  
Présidente du Conseil communal  
Place de la Palud 2  
1001 Lausanne**

**Lausanne, le 28 août 2026**

## **Pétition**

**Madame la Présidente du Conseil communal,**

**L'APPL a le plaisir de vous remettre une pétition intitulée « ça suffit... y'en a marre: les zones piétonnes aux piétons ! »**

**Vous trouverez en annexe :**

- **Le texte de la pétition (A1)**
- **328 signatures électroniques (A2)**
- **662 Signatures manuscrite (A3)**
- **140 commentaires apportés par les signataires de la pétition en ligne (A4)**

**Nous nous réjouissons d'avoir collecté 990 signatures et nous vous prions de bien vouloir traiter cette pétition conformément aux dispositions légales.**

**Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil communal, nos salutations les meilleures.**

**Pour l'APPL :**

**Johan Pain, président.**

# Ca suffit ... y en a marre : les zones piétonnes aux piétons !



Dans les zones piétonnes, la circulation des cycles est interdite. On doit mettre pied à terre, pousser son vélo ou sa trottinette et marcher à ses côtés. Rarissime sont ceux qui respectent cette règle impérative. Pire, certains roulent de manière irresponsable et constituent une grave menace, jusqu'à entraîner la mort d'un piéton renversé par une trottinette électrique roulant à vive allure le 28 mai 2026 dans une rue piétonne lausannoise.

Face au non-respect de la signalisation routière dans les zones piétonnes, où ils sont autorisés par la plaque complémentaire :



par la majorité des cycles concernés, c'est-à-dire :

- les vélos
- les vélos électriques
- les trottinettes électriques
- les scooters électriques (25 km/h)
- les vélos-cargos électriques
- les cyclomoteurs classiques
- les gyropodes électriques (Segway)

**les signataires de cette pétition demandent à la Municipalité de Lausanne de ne plus accorder aucune dérogation aux règles d'usage légal des zones piétonnes et de supprimer toute signalisation autorisant des « cycles » à circuler dans une telle zone, même pour des livraisons.**

## Signatures